MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
Publication périodique SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX DLP 29-8-88036502

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS

ABONNEMENT ANNUEL : 100 f
REGISSEUR RECETTES D.R.A.F.
(7) 895 48 48

RÉGION RHÔNE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CÉDEX 03

26 Juin 1985 N° de série continue 101 Bulletin n° 16

1ères PECHES : RESPECTEZ LES DELAIS D'EMPLOI DES PRODUITS AVANT RECOLTE

ARBRES FRUITIERS

CERISIER

MONILIA - MOUCHE : sur les dernières variétés des régions tardives
Poursuivez la protection en fonction des dates de cueillette. Le temps est toujours favorable au Monilia. Le vol des mouches reste soutenu (LUSSAS, VESSEAUX).

ANTHRACNOSE : surveillez vos vergers récoltés
En présence de taches, traitez avec un fongicide efficace.

PECHER

TORDEUSE ORIENTALE : intervenez en fonction des dates prévues de récolte
Dans l'ensemble les captures de piégeage restent faibles, ce qui laisse supposer que le 2ème vol n'est pas encore bien amorcé. Le prochain réchauffement le fera probablement démarrer.
Pour la protection des pêches, plusieurs cas sont à envisager :
. Variétés précoces : (récolte avant le 5 juillet, type Sprincrest) : pas de traitement
. Variétés semi-précoces : (Dixired) . 1 traitement 15 jours avant récolte (R - 15)
Une variété dont le début de cueille est prévue le 12 juillet sera traitée dès réception.
. Variétés de saison : (Redhaven, Red top ...) 2 traitements (R - 27j et R - 15j).
Une variété dont le début de cueille est prévu le 25 juillet sera traitée le 28 juin et le 10 juillet.
. Variétés tardives : (Fantasio, M. Franciscan ...) 3 traitements (R - 39j ; R - 27j et R - 15j).
Une variété dont le début de cueille est prévu le 10 août sera traitée les 3, 16 et 27 juillet.

Produits utilisables : la liste complète figure dans notre bulletin n° 12 du 23 Mai. Phosalone possède la moins grande toxicité sur les insectes utiles.
Rappelons les produits à court délai d'emploi avant récolte :

Interdits 7 jours avant récolte
* carbaryl (KUMITAL, SEVIN L 85)
méthomyl (LANNATE 20L)
mévinphos (nb spéc.)

Interdits 5 jours avant récolte
dichlorvos (nb spéc.)
Sans délai
* deltaméthrine (DECIS, DECIS FLOW)

Tous ces produits sont dangereux pour les insectes utiles. * Favorise souvent les araignées rouges.
A cause de leur faible rémanence (sauf pour DECIS) et des inconvénients cités ci-dessus n'utilisez ces produits que si un traitement est nécessaire à moins de 15 jours de la récolte.

MALADIE DE CONSERVATION : temps humide : risques importants

P235

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD...

Prophylaxie pour un verger indemne de Monilia : (complément d'information).

Il faut commencer dès la première floraison du jeune verger.

. Protéger la période de floraison par des traitements en fonction de l'humidité.
. Eliminer le cas échéant en mai-juin les rameaux momifiés en coupant nettement en-dessous du chancre.
. Lors de la dernière cueille éliminer tous les fruits, même ceux qui ne sont pas commercialisables. S'il y a de nombreux fruits tombés on pourra les enfouir par une façon superficielle. En cas d'oubli, éliminer les momies lors de la taille mais à ce stade le chancre à Monilia est déjà initié.

/ PRUNIER /

CARPOCAPSE - ROUILLE : renouvelez la protection entre le 5 et le 10 juillet
En tous cas après 5-6 jours de températures "de saison", une remontée de vol est prévisible dès le prochain réchauffement.
Ajoutez à votre insecticide un fongicide efficace contre la rouille.

/ POIRIER - POMMIER /

TAVELURE : visitez vos vergers entre le 5 et le 10 juillet ...
Pour détecter la présence éventuelle de taches sur feuilles et/ou fruits.

En l'absence de taches (ce qui est rare), la protection sera suspendue à partir du 10 juillet, les projections d'ascospores étant terminées.
En présence de taches protégez vos vergers en fonction de chaque période humide ou irrigation mouillant le feuillage.

CARPOCAPSE : toujours le 1er vol : maintenez la protection
En région précoce et moyenne le 1er vol arrive à sa fin.
La protection contre la 1ère génération sera assurée au moins jusqu'au 8-10 juillet. Pas d'interruption de la protection sans lutte aménagée.
En région tardive (MEYRAS) : le 1er vol se poursuit
Les sorties d'élevage sont encore nombreuses. Des sorties de jeunes chenilles de 1ère génération semblent possibles jusque vers les 15-20 juillet.

/ POIRIER /

PSYLLES : laissez agir les Anthocorides (punaises prédatrices) : ne les tuez pas.
Le traitement conseillé début juin sera le seul de la saison.

/ POMMIER /

MINEUSE MARBREE : ne nécessite le plus souvent aucun traitement
(Petits points blancs au niveau de la mine à la face supérieure de la feuille contrairement à la mineuse cerclée dont la mine apparait comme un rond marron).

PETITS FRUITS

/ FRAMBOISIER /

BOTRYTIS : des risques importants sur variétés non récoltées

/ CASSIS - MELON /

OIDIUM : assurez la protection

VIGNE

MILDIOU : temps humide. Maintenez la protection.
De nouveaux foyers ont été signalés à RIBES et à ORGNAC
Des repiquages déjà nombreux dans des vignes mal protégées.
Là où la maladie est déclarée, utilisez de préférence un produit contenant cymoxanyl (curzate).

.../...